



Trois ans après...
Janvier 2004

CARITAS France-Secours Catholique
10 rue Sergent Bobillot B.P. 436
38018 Grenoble Cedex 1
Tel/fax : 04.76.17.20.80 ou 04.76.87.23.13 (poste 53)
Courriel : sc38.cause.commune@wanadoo.fr

V

oici donc le sixième rapport de Cause Commune.

Jusque-là, nous avons rédigé un rapport d'étape pour rendre compte des avancées et difficultés du semestre écoulé. Cette fois-ci, la tonalité est tout autre et porte sur l'ensemble des trois dernières années au cours desquelles Cause Commune a tenté d'ouvrir une voie dans ce travail de développement avec les habitants de quartiers populaires relégués.

La perspective d'engager une évaluation au bout de trois ans d'expérimentation, avait été tracée dès l'origine, en janvier 2001, de façon à réorienter l'action de Cause Commune à partir du chemin parcouru. Le cœur de l'évaluation a été conduit par un organisme sollicité par le Secours Catholique au niveau national et connu pour sa compétence en matière de développement : le CIEDEL. (Centre d'International d'Etudes pour le Développement Local). Nous savons, d'ores et déjà, que l'action de terrain se va se poursuivre, même si certaines modalités structurelles devront être reconsidérées dans l'année.

Le présent rapport rassemble plusieurs aspects de cette évaluation. Il reprend pour une part le rapport officiel (disponible par ailleurs).

Nous avons voulu également faire place à divers regards croisés. En effet, beaucoup de personnes (près de soixante) ont été sollicitées et se sont impliquées dans l'évaluation, parmi lesquelles, une bonne trentaine d'habitants.

Nous avons voulu que leur expression et leurs avis trouvent écho dans cet écrit.

Nous avons aussi voulu faire ressortir ce que suscite concrètement la démarche de Cause Commune, en pointant particulièrement les changements. Les transformations qui se sont opérées, sont d'abord le fait des personnes habitant les quartiers qui les ont obtenues en unissant leurs propres forces. Notre rôle n'a consisté qu'à stimuler, susciter, encourager. Nous sommes simplement témoins de ces avancées.

Nous reprenons aussi les grandes lignes du travail de terrain mené, depuis juillet 2003, avec les habitants de quatre quartiers de Grenoble et son agglomération.

Cette période a connu de grandes avancées sur chacun de ces sites, à des rythmes différents avec des résultats divers. Lorsqu'on engage, comme nous voulons le faire, un processus d'animation qui vise à rendre les habitants d'un quartier acteurs de changements, on touche à des questions très concrètes de logement, de propreté, d'insécurité, de chômage... On touche aussi à des domaines beaucoup plus souterrains comme l'éducation, la solitude, la citoyenneté, le civisme, le communautarisme... La précarité caractérise souvent la vie des personnes, mais aussi ce que nous entreprenons avec elles.

C'est bien en plaçant les habitants au cœur de l'action que la démarche de Cause Commune trouve tout son sens et sa raison d'être.

Notre équipe tient à ce rendez-vous écrit avec vous. Nous mesurons maintenant combien ces rapports nous font avancer par l'effort de relecture et d'analyse qu'ils représentent et combien ils sont bénéfiques, également, pour activer des liens autour de cette recherche-action, pour susciter de nouveaux contacts avec des réseaux de plus en plus larges... Merci donc à tous ceux qui réagissent à nos écrits, les font circuler, nous font connaître leur opinion, leurs interrogations. Tout ceci est très stimulant.

Anne-Catherine BERNE
Ahmed NACERI
Jean-Luc GRAVEN

I) CHRONOLOGIE : les évènements marquants depuis début juillet 2003...

A CHAMPBERTON...

La période estivale à Champberton a été marquée par le rituel ballet des voitures surchargées qui ramènent les habitants dans leur pays d'origine, la canicule a cloîtré les autres habitants dans leurs appartements.

29 septembre : un petit groupe d'habitants se réunit pour décider de la façon d'interpeller la municipalité sur les problèmes et l'avenir du quartier, dans la mesure où l'enquête entreprise par la mairie et le PACT est achevée. Les dysfonctionnements relatifs à l'association des locataires font objet de débats.

7 octobre : décision de rédiger un courrier au maire (à l'initiative personnelle du président de l'association) et de mettre en place un stand un jour de marché pour interpeller les habitants.

17 octobre : le président n'a pas donné suite au projet de courrier. La présence sur le marché, le samedi matin du 11 octobre n'a pas mobilisé les foules, le groupe décide alors d'organiser un rassemblement le 25 octobre à l'occasion du salon des antiquaires, pour interpeller les élus et les médias sur la situation du quartier.

20 octobre : tentative de main-mise sur la présidence de l'association par un habitant. Nous refusons d'entrer dans ce jeu. De ce fait, la rédaction des tracts et affiches n'a pas lieu.

22 octobre : rédaction de tracts de mobilisation par deux autres habitants, membres du groupe. La diffusion a lieu le lendemain. Le 24 octobre, par voie d'affiches, le maire invite les habitants à une rencontre publique annoncée pour le 27.11.03.

25 octobre : une trentaine de personnes se rassemble dans le quartier puis se dirige vers l'Heure Bleue à la rencontre du Maire et des médias dans l'état d'esprit, non pas de manifester mais de se manifester. La discussion, constructive, dure trente minutes. Cette action aura eu l'impact escompté : les habitants s'expriment et Champberton sort de l'oubli !

18 novembre : une rencontre réunit des habitants pour préparer la réunion publique du 27 novembre. Des questions sont formulées autour de : l'enquête réalisée par le PACT sur le quartier, le relogement des habitants dans l'hypothèse d'une démolition du quartier, la circulation lors des jours de marché, la concertation avec les habitants et leur information. Des habitants se proposent pour formuler les questions et quatre porte-parole sont désignés.

27 novembre : la réunion publique réunit une cinquantaine d'habitants en présence du maire, des élus, des services habitat et DSU, du CCAS ainsi que des représentants du GPV. Cette réunion, de qualité, a permis aux habitants de s'exprimer avec aisance, sans complexes, encouragés par le Maire à prendre la parole. Ce dernier, dans son allocution, évoque diverses questions relatives à l'avenir du quartier dont la principale : la Déclaration d'Utilité Publique qui accompagne la démarche d'expropriation. La bonne préparation de cette rencontre par les habitants et la mairie, le climat propice à la concertation, ont contribué à ce qu'un sentiment de satisfaction général clôture la fin des échanges.

A JOUHAUX...

7 juillet : Inauguration de la plaque « *les bleuets* » au pied de la tour N°5 rue du 140^{ème} RIA : ACTIS, quelques habitants de la tour et les animateurs de Cause Commune se retrouvent pour mettre en place la plaque sur laquelle figure le nom choisi par les habitants.

Fin juillet et le mois d'Août : le projet « mon immeuble à un nom » a abouti avec les habitants de la tour N°5. Nous avons du mal à rebondir tout de suite après avec un autre projet, sachant qu'il y aura une coupure de trois semaines (les animateurs partent en vacances). De plus, il a fait très chaud à Jouhaux. La reprise des contacts se fera plutôt début septembre.

12 Septembre : les animateurs de Cause Commune lancent l'idée auprès de quelques habitants de faire une sortie ensemble. Il faut décider où, quand et avec qui ?

18 Septembre : une réunion publique a lieu à La Chaufferie : peu d'habitants du quartier sont présents.

24 Septembre : sortie aux grottes de Choranche organisée avec quelques habitants. C'est une occasion pour découvrir le plaisir à être ensemble, pour apprendre à se connaître un peu plus.

30 septembre : les animateurs de Cause Commune invitent quelques habitants de Jouhaux pour une rencontre d'évaluation. C'est l'occasion de revenir sur ce qui s'est passé depuis que nous sommes présents dans le quartier. La réunion se tient en plein air.

10 octobre : première rencontre improvisée au bas de la tour N°7 : quelques habitants de cette tour aidés par quelque-uns de la tour N°5 décident de lancer l'opération « mon immeuble a un nom ».

20 octobre : les animateurs de Cause Commune sont présents au bas de la tour N°7 avec quelques habitants pour susciter auprès de l'ensemble des habitants de la tour des idées de noms de fleurs. C'est une journée riche en rencontres, la mobilisation et les réactions des habitants sont plutôt positives. Le soir, 40 idées de noms de fleurs ont été proposées par les habitants !

3 Novembre : les animateurs sont invités à une rencontre organisée par le DSU et avec un certain nombre de partenaires pour réfléchir à la mise en place d'un local qui serait mis à disposition des associations du quartier.

7 Novembre : rencontre collective au Taillefer avec quelques habitants des deux tours pour organiser la suite de l'opération : le premier tour de vote, se répartir les tâches à effectuer.

19 Novembre : chaque habitant de la tour N°7 reçoit dans sa boîte aux lettres un bulletin de vote. Il va alors pouvoir se prononcer en cochant des cases puis rendre son bulletin de vote dans la boîte aux lettres d'un résident.

26 novembre : une rencontre collective est organisée pour dépouiller les bulletins et pour organiser le second tour de vote. Certains habitants sont déçus du peu de réponses (24 sur 53 logements). Les habitants de la tour N°5 les encouragent à continuer avec le deuxième tour. Olivier Thomé du CIEDEL, missionné pour évaluer le travail de Cause Commune, profite de cette rencontre pour poser quelques questions aux habitants qui prennent en charge une visite guidée du quartier.

2 décembre : les assistantes sociales du centre social de l'Abbaye organisent avec quelques habitants à la Chaufferie un Marché Social. C'est une occasion pour les habitants de Jouhaux de venir réfléchir sur les questions de parentalité, des difficultés scolaires, des difficultés pour trouver un emploi pour les jeunes. Toutes ces discussions ont lieu en présence de nombreux partenaires. Cause Commune tient un stand d'expression (en images) sur le thème de la jeunesse.

15 décembre : présence toute la journée de quelques habitants et des animateurs pour le vote (de manière ludique avec de l'eau) : 44 votants sur 53 logements. Cette tour s'appelle désormais « L'Edelweiss ». Les habitants sont satisfaits du taux de participation. Ils décident de se retrouver dès début janvier pour partager des galettes des rois.

A ABRY...

L'été a marqué un temps plus calme mais n'a pas porté préjudice à l'élan du collectif d'habitants comme nous aurions pu le craindre. La rentrée a vu le collectif toujours aussi déterminé à mettre en pratique les bonnes résolutions d'avant l'été : renforcer la communication avec le bailleur et décider de l'avenir du collectif en terme d'organisation officielle.

17 septembre : le groupe rédige une lettre de sensibilisation pour l'ensemble des locataires, sur le collectif, son organisation et ses projets.

24 septembre : le collectif décide d'organiser un grand rassemblement d'habitants pour les sensibiliser à la mobilisation nécessaire dans les projets du quartier et susciter l'implication de chacun dans le collectif.

29 septembre : rencontre autour de l'auto évaluation avec trois personnes extérieures (sept habitants sont présents).

30 septembre : un questionnaire de satisfaction, destiné à l'ensemble des locataires est rédigé. Il sera distribué aux habitants dans un premier temps, lors de la rencontre du 03.10.

3 octobre : une cinquantaine d'habitants se réunit à la villa Abry. Les membres du collectif auront au préalable préparé un ordre du jour qui sera présenté par ces mêmes personnes. Il est décidé à l'unanimité de relancer l'ancienne association des locataires, celle-ci n'ayant pas tenu d'Assemblée Générale depuis plus de trois ans.

10 octobre : lettre ouverte du président de l'association des locataires pour annoncer sa démission.

24 octobre : ébauche des statuts de la future association.

15 octobre : le collectif rencontre la CLCV qui présente son intervention, son rôle dans le quartier et son organisation institutionnelle.

16 octobre : les habitants participent au pot d'accueil du nouveau gardien organisé par la SDH.

6 novembre : le collectif rencontre la SDH et la CLCV ainsi que l'ancien Président de l'association de locataires. Cette rencontre marque le début de la réalisation de l'objectif n°1 des habitants : promouvoir le dialogue avec le bailleur. Ce dernier propose de rencontrer le collectif mensuellement avec un ordre du jour établi par les habitants.

14 novembre : rédaction d'une invitation pour les habitants à l'Assemblée Générale constitutive.

28 novembre : rencontre avec l'évaluateur du CIEDEL.

6 décembre : Assemblée Générale ; une trentaine d'habitants est présente. Les membres du collectif présentent à tour de rôle les objectifs de l'association. Un conseil d'administration est constitué qui élira un bureau (en présence de l'élue municipale de secteur et de la directrice du centre social Mistral). Symboliquement, l'association dite du « collectif des habitants d'Abry » aura son siège à la villa en accord avec le CCAS de Grenoble.

AU GRAND TROU...

Début juillet 2003 : quelques habitants du Grand Trou organisent une sortie familiale « Croisière sur le Lac de Monteynard ». Le 7 juillet, une rencontre collective en extérieur permet à tous les habitants du quartier qui le souhaitent de venir participer à la fin de la préparation, ce qui leur ouvre la possibilité de s'inscrire pour la sortie.

11 juillet : certains habitants du Grand Trou participent à une réunion à la mairie sur la question de l'évolution des systèmes de distribution alimentaire. La mobilisation des habitants sur ce sujet est difficile parce qu'il met en évidence leur statut de bénéficiaire. Nous sommes présents comme partenaires connaissant des habitants du Grand Trou.

27 Août : 24 personnes sont au rendez-vous pour une journée de croisière sur le lac de Monteynard. Les habitants ont invité quelques voisins du chemin de la Rochette (à proximité du quartier). La convivialité, le plaisir d'être ensemble et d'avoir organisé cette journée sont au rendez-vous.

30 septembre : un groupe d'habitants se retrouve vers « l'arbre à palabre », à notre invitation pour une rencontre d'auto-évaluation. Ghislaine (animatrice au quartier du Mirail à Toulouse) est témoin de cette rencontre. C'est l'occasion pour nous de faire le point avec les habitants sur notre présence dans le quartier depuis un an.

8 Octobre : un petit groupe d'habitants rencontre Bruno Gillaud Bataille (CITIS) missionné par la Mairie de Vizille en vue de la mise en place d'un Contrat Temps Libre et d'un Contrat Educatif Local. Les habitants avaient souhaité préparer cette rencontre. C'était pour eux l'occasion de présenter collectivement leur quartier et de faire des propositions concernant la question des enfants (problème majeur dans ce quartier).

16 octobre : Marie-France Melin, nouvelle bénévole, rejoint l'équipe Cause Commune. Elle est intéressée pour faire un travail de terrain et effectue sa première visite dans le quartier. Elle sera en binôme sur le Grand Trou avec Anne-Catherine.

23 octobre : une sortie châtaigne était programmée. Le mauvais temps nous décourage. Dommage, les enfants étaient déçus.

30 Octobre : une rencontre collective a lieu avec un groupe d'habitants de Vizille. Nous animons cette réunion. L'objectif est de faire émerger des idées de projets à réaliser ensemble. Beaucoup d'idées jaillissent... Il faut décider d'une première étape : ce sera un repas au restaurant.

Début novembre : quelques femmes repensent à une idée évoquée lors de la sortie du 27 août : organiser un goûter avec les enfants, pour fêter la fin d'année à l'école.

25 novembre : rencontre qui a lieu pour la première fois chez une habitante, pour organiser le goûter de fin d'année. Ce même jour, Olivier Thomé (évaluateur du CIEDEL) vient rencontrer quelques habitants du Grand Trou pour faire le point sur la présence d'animateurs dans le quartier.

8 Décembre : nous sommes interpellés par le service Enfance/Jeunesse de la Mairie, du fait de notre connaissance et notre proximité avec les habitants de ce quartier : la Mairie souhaite mettre en place petit à petit un travail d'animation avec les enfants du quartier du Grand Trou, notamment.

19 décembre : le goûter a lieu sous le préau de l'école Paul Langevin, organisé par quelques femmes et les animatrices de Cause Commune. Les trois communautés principales présentes au Grand Trou (à savoir : italiens, maghrébins et turcs) sont là pour se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Quelques dates pour l'équipe Cause Commune...

2 juillet : présentation de Cause Commune dans le cadre du **DESS développement local** (Sciences Politiques).

22 juillet : participation à une journée de travail à Vienne avec des animateurs de la région et du département méthode-animation du siège du Secours Catholique sur les **jeux de coopération**.

24 juillet : mise en place des termes de référence en vue de **l'évaluation** (à Paris)

5 Septembre : journée d'échange sur le **développement social local** avec une quinzaine de travailleurs sociaux : conseillères en économie sociale et familiale de la CAF, agents de développement local de la ville de Grenoble, assistants sociaux du Conseil Général. Une technique d'animation à partir de méthodes non formelles a été proposée par les animateurs de Cause Commune et a eu un impact très positif pour favoriser l'expression de la diversité des réalités de travail.

Les participants ont montré un vif intérêt pour cette première rencontre et souhaitent lui donner suite au printemps prochain.

23 Septembre : participation au **Groupe Quartier** à Paris avec les animateurs engagés dans la même démarche que celle de Cause Commune. Nous réfléchissons ensemble sur les changements repérés au niveau des habitants et des groupes d'habitants ainsi qu'aux niveaux des partenaires.

Du 29 septembre au 1er octobre : Nous accueillons Ghislaine de Torcy (animatrice à Toulouse), Yvette Benux (vice-présidente de Besançon) et Françoise Magnat (chef de projet en Albanie) pour trois jours **d'auto évaluation** du projet Cause Commune. C'est l'occasion dans chaque quartier de faire le point avec les habitants, les partenaires, le Groupe Témoin est sollicité ainsi que la délégation iséroise du Secours Catholique.

21 Novembre : Bernard Thibaud (directeur Action France du Secours Catholique) vient nous rendre visite pour élaborer avec nous des pistes de réflexion quant à **l'avenir de Cause Commune** et aller se rendre compte sur le terrain des réalités rencontrées par Cause Commune.

Du 24 novembre au 2 décembre : Olivier Thomé (**Evaluateur du CIEDEL**) vient apporter un regard extérieur sur le projet Cause Commune. Des rencontres d'habitants, de partenaires, de personnes du Secours Catholique, viendront l'aider à apporter une réflexion sur les démarches quartiers telles qu'elles se vivent sur Grenoble mais aussi sur d'autres sites. Il sera par ailleurs chargé d'évaluer deux autres démarches à Fleury Mérogis et aux Mureaux (région parisienne).

9 Décembre : Cause Commune anime une journée de formation sur la notion de développement avec des bénévoles de la délégation du Secours Catholique. Le but de cette journée était d'avancer sur la prise de conscience qu'au Secours Catholique on peut agir dans le sens du développement.

4 décembre : intervention de Cause Commune à l'occasion d'un atelier des élus de la ville de Grenoble sur la **participation des habitants**.

17 décembre : Groupe Quartier à Paris. Olivier Thomé vient présenter une première synthèse de son travail d'évaluation. Nous pouvons réagir. Les réflexions quant à l'avenir de ces démarches se poursuivront dès janvier 2004. Ce n'est que le début d'un travail de mise en perspective et de mise en place d'objectifs qui débouchera sur des **orientations générales** en Avril 2004. D'ici là, chaque site détermine ses objectifs à court et moyen terme de manière à prolonger l'action de terrain sans interruption.

Quelques chiffres sur la présence dans les quartiers...

Cf tableau

II) IMPACT/CHANGEMENTS DEPUIS LE DEBUT DE NOTRE PRESENCE DANS LES QUARTIERS

A partir de juin 2001, les animateurs de Cause Commune ont commencé à entrer en connaissance avec la population de plusieurs quartiers. Depuis, de nombreux événements se sont produits, des démarches ont été engagées. A l'occasion de chaque rencontre collective d'habitants, les animateurs ont pour habitude de travail d'établir une fiche de relecture. Celle-ci reprend ce qui s'est passé et pointe les changements. Nous nous sommes appuyés sur les fiches de ces 100 (très exactement !) rencontres collectives pour effectuer l'analyse qui suit.

A. LES CHANGEMENTS OBSERVES PAR CAUSE COMMUNE...

CONCERNANT LES HABITANTS...

au plan individuel, des attitudes nouvelles...

Nous remarquons des changements personnels, les personnes évoluent, leurs attitudes, leurs discours.

Des relations naissent...

Certaines personnes vivaient isolées dans leur quartier. **Elles viennent petit à petit rejoindre les groupes.** Nous prenons le temps de rencontrer les habitants individuellement dans leur quartier. Cela permet à certaines personnes qui n'avaient aucun contact dans le quartier, vivaient dans la méfiance et l'isolement, de venir rejoindre d'autres personnes. Une habitante du **Grand Trou** qui est relativement mise à l'écart, a accepté de venir à une rencontre pour la préparation de la sortie à la Mira. C'était en soi déjà tout un cheminement qui traduisait tout un travail préalable de connaissance, de mise en confiance.

A **Jouhaux**, pendant l'opération « mon immeuble a un nom », une habitante est sortie de l'immeuble, sans vraiment faire attention à ce qui se passait. La deuxième fois, elle a répondu à notre bonjour. Petit à petit, tout au long de cette opération, nous avons appris à faire connaissance, Elle a ensuite été présente et active dans toutes les étapes de cette opération. Elle a même souhaité aller prêter main forte aux habitants de la tour voisine. Elle reconnaît que cette initiative lui a permis de regarder différemment ses voisins, de les découvrir.

Le regard entre les personnes change.

A **Jouhaux**, lors d'une rencontre collective, plusieurs personnes ont exprimé des problèmes personnels importants. Le fait de pouvoir les dire au sein du groupe leur a permis de réaliser les difficultés des autres. Cela demande aux personnes d'être indulgentes et de regarder leur voisin différemment.

Au **Grand Trou**, notre présence a permis de faire prendre conscience des différences culturelles entre les personnes habitant dans ce petit quartier. Nous intervenons dans certaines conversations pour inciter à davantage de tolérance entre habitants. Le fait que toutes les communautés présentes dans ce quartier ont un point commun, devoir s'intégrer dans un pays, est mis en évidence. Il y a

peu d'indulgence vis à vis des femmes turques qui sont les dernières arrivantes et qui ne sont pas autant intégrées que les femmes italiennes arrivées il y a plus longtemps. Un lent travail de prise de conscience est en cours à ce sujet.

Des habitants qui s'expriment

A **Abry**, un habitant se distinguait par son côté impulsif d'éternel revendicateur et nous demandait beaucoup d'énergie pour cadrer la rencontre d'habitants et qu'elle ne se résume pas à dialogue entre lui et les animateurs. Petit à petit il a fait son propre cheminement. Il a appris à restreindre son temps de parole, à intervenir avec plus de retenue pour respecter les autres participants (il ira même jusqu'à s'excuser en public pour son comportement).

Pour lui (comme pour d'autres), ce changement est intervenu à partir du moment où il a mieux maîtrisé l'environnement (institutionnel entre autre) dans lequel il vit. Le fait de savoir comment fonctionne telle institution, de mieux connaître l'action de tel professionnel du social ou d'un autre secteur, calme les ardeurs et permet de passer du passionnel à la réflexion. Après avoir appris à se canaliser, il comprend mieux l'intérêt d'évoluer dans le sens du collectif, qu'une action commune est bien plus efficace que d'aller seul se battre contre des moulins à vent. Après cette première étape de prise de conscience, il faut aussi prendre des initiatives pour atteindre les objectifs fixés par le groupe. Il ira jusqu'à faire du porte à porte dans son quartier pour sensibiliser les habitants sur la création du collectif, convaincu que lui et les autres peuvent sortir du stoïcisme et de la résignation dans les quels ils sont plongés depuis longtemps.

Plus on avance dans la connaissance des personnes, moins celles-ci sont sur des registres de plainte, de regret du passé, de déception ou de découragement. Lors des premières rencontres, il faut souvent prendre le temps avec les personnes, pour leur permettre d'exprimer tout ce qui ne va pas, ce que les institutions ne font pas, ce que les jeunes font la nuit... Le ras le bol, la résignation sont fréquents... Plus on avance dans la connaissance des personnes, plus on peut les interpeller, faire remarquer les choses positives qui ont eu lieu dans les quartiers, plus on peut inciter les personnes à trouver des solutions. Nous sommes aussi amenés à faire remarquer à la personne qu'elle n'est pas seule à exprimer tel ou tel problème.

Cela a été très frappant à **Chamberton** où de nombreux habitants s'indignaient auprès de nous de devoir payer leur loyer dans une cave. Nous avons accumulé ainsi de nombreux témoignages durant plusieurs mois, jusqu'à ce que l'on demande si les choses pouvaient changer. La première attitude a été de dire : « c'est impossible, on n'est rien. Le propriétaire est tout puissant, lors de la dernière rencontre, il est venu avec un avocat. On ne peut pas se défendre ».

Finalement, lorsque, en mai 2002, la rencontre a eu lieu, les habitants étant organisés, préparés à cette confrontation, ont pu soulever le problème devant le propriétaire qui a cédé quelques mois après, en consacrant un appartement à la réception des locataires.

L'individu s'implique

L'évolution du comportement individuel à **Chamberton** est illustrée par quelques habitants qui sont progressivement passés d'une attitude de revendication individuelle, en fonction d'intérêts particuliers, à une action collective. Certains ont pris des initiatives et des responsabilités pour le profit de tout le quartier. Ainsi, deux habitants ont accepté, après hésitation, d'être désignés comme représentants du quartier, lorsque s'est tenue la Commission Départementale de Conciliation qui devait statuer sur leur problème de charges locatives. Un autre habitant a pris complètement en charge l'organisation de la rencontre avec le Pact 38 au sujet de l'enquête sociale.

De plus, dans le cadre des rencontres collectives ou à même la rue, nous avons pu constater que des habitants ont appris à se désinhiber et qu'ils s'expriment dignement, avec calme et détermination. La réunion publique avec la mairie de Saint Martin d'Hères en novembre dernier en témoigne. Malgré la crainte de parler en public, la barrière de la langue, des habitants ont pris leur courage à deux mains pour s'organiser, formuler des questions et les présenter lors de la rencontre. Nous

assistons ainsi à « l'émergence de petites gens » qui cheminent en prenant à cœur les difficultés du quartier et s'investissent dans la recherche de l'information, la mise en place d'affiches pour les rencontres collectives.

Au sein du groupe, des attitudes nouvelles...

Une convivialité nouvelle s'instaure...

Les habitants prennent conscience que ***faire quelque chose ensemble peut être possible et agréable***. Le passage de « je n'y crois plus » à « si on est ensemble, j'ai envie d'y croire », se fait progressivement. Nous constatons que le plaisir d'une sortie, la découverte d'un lac ou d'une grotte, les moments détendus comme le partage d'une galette des rois sont importants, non seulement pour dégeler les relations mais aussi pour créer une histoire commune positive. Il faut réussir de petites choses et aller jusqu'au bout des petits projets pour percevoir ce changement.

Au **Grand Trou**, lors de la fête du 18 mai 2003, les habitants impliqués dans la préparation ont pris conscience qu'ils pouvaient faire une fête dans leur quartier et inviter des personnes de l'extérieur sans que cela ne se finisse en bagarre.

Cette fête a aussi montré aux habitants que les enfants ont des envies toutes simples, faire un goûter, faire des jeux, danser. Ils ne souhaitent pas des projets de grande envergure.

A **Jouhaux**, quelques habitants se sont organisés pour aller visiter les grottes de Choranche. Les personnes se connaissaient déjà mais souvent sur un registre plutôt négatif. Elles expriment les unes vis à vis des autres, des réticences. Finalement, elles reviendront enchantées de leur après midi. Chacun avait amené un petit quelque chose pour le goûter. Le plaisir est là et l'idée de refaire une sortie avec davantage d'habitants est évoquée.

Un processus de décision différent...

Le fait de se retrouver en groupe permet de **décider ensemble** et de **mettre en place des règles**.

Le processus de prise de décision au sein des groupes est très important. Nous ne décidons pas à la place des habitants mais nous veillons à ce que les décisions soient le plus démocratique possible, ce qui implique souvent un processus de prise de décision plus long.

A **Jouhaux**, par exemple, à chaque étape de l'opération « mon immeuble a un nom », nous aurions pu décider à la place des habitants, voire remettre la décision finale au bailleur public. Pourtant nous avons fait le choix d'accompagner le groupe d'habitants pour que la décision soit collective. Le petit groupe d'habitants a lui-même été étonné du taux de participation, de se trouver en situation d'interlocuteur avec un réel pouvoir. Pour nous, en tant qu'animateurs, ce n'est pas tant le résultat final qui compte mais bien tout le cheminement de ces habitants pour réaliser quelque chose de positif dans leur quartier.

Au **Grand Trou**, lors de la fête de quartier, aucune règle n'avait été fixée par les habitants pour la distribution du goûter. Les enfants s'étaient organisés à leur manière : les plus forts se sont servis et les autres n'ont rien eu. Pour le goûter de fin d'année, c'était déjà différent. Plusieurs habitants ont manifesté leur désir d'exprimer des règles et de les faire respecter. Ce changement est venu d'une prise de conscience, d'un échange et de la capacité à décider collectivement dans l'intérêt de tous.

A **Chamberton**, même si les habitants préfèrent souvent que ce soit le voisin qui se jette à l'eau, au fil des rencontres collectives, nous avons vu des personnes accepter de s'impliquer. Le groupe s'est montré plus discipliné faisant ainsi place à des échanges plus démocratiques, les uns pouvant contredire les autres sans que cela ne tourne à de vives polémiques. Nous sommes passés d'une situation de plainte continuelle à une prise de conscience de la nécessité d'agir ensemble et de la force du groupe. Ainsi, la préparation de la rencontre avec le PACT 38, puis de la réunion publique organisée par la mairie, aura permis un bon dialogue avec des habitants calmes, concernés, soucieux de savoir ce qui se passe dans leur quartier.

Une capacité à s'organiser...

A Champberton : dans toutes les étapes s'est dessiné un **processus de concertation interne** au groupe, parfois assez flou du fait de la prééminence de certains habitants. En effet, nous avons pu mesurer que certains fonctionnements relevaient d'un rapport au pouvoir, assez mystérieux pour quelqu'un extérieur au quartier. Ainsi, la confusion a régné longtemps : fallait-il faire confiance à la personne qui se déclarait elle-même «présidente du quartier» ? Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont tranché, constatant la défaillance de cette personne dans les contacts avec la Mairie alors même qu'elle s'en attribuait le monopole. Ils se sont donc organisés par eux-mêmes pour conduire la suite des opérations.

A Abry, l'objectif principal, décidé par le groupe d'habitants, a été rapidement établi autour de la nécessité de réactiver les relations avec les institutions locales : bailleur, association de défense des locataires, élus municipaux. Le groupe a appris à écouter, au lieu d'être uniquement dans une revendication permanente et à parler davantage d'une même voix. Il a appris à aller chercher les informations nécessaires et à les relayer dans le quartier. Le groupe a cheminé dans son organisation (des ateliers de travail à thèmes ont se sont créés) et jusqu'à se monter en association (dans le but de formaliser son action et renforcer sa crédibilité auprès des institutions). Tout ce processus, effectué en quelques mois suppose un nombre considérable de décisions qui ont été conduites dans le souci du respect de chacun et de la participation de tous. Ce cheminement a mis en évidence l'émergence de personnes du fait de leurs capacités et de leurs compétences.

CONCERNANT LES RELATIONS HABITANTS/PARTENAIRES ET RECIPROQUEMENT.

L'action s'inscrit sur des territoires, certes différents mais qui tous, voient divers acteurs intervenir, chacun selon sa mission : travailleurs sociaux, élus municipaux, bailleurs, autres associations... Nous avons nommé cet ensemble : les partenaires.

Les partenaires sont appréhendés par les habitants d'une manière nouvelle. Ils s'adressent à eux collectivement. Cela suppose un nouveau positionnement de chacun.

A Jouhaux, quelques femmes ont décidé d'inviter un juge pour lui poser les questions qui les préoccupent. Il ne s'agit pas de régler des problèmes individuels mais de favoriser une meilleure compréhension réciproque entre la justice et ses usagers. Une femme prend la liberté d'inviter son Assistante Sociale. Le changement de regard du juge et de l'assistante sociale se fait sentir pendant la rencontre. On parle bien de situations vécues par les femmes soit personnellement, soit dans leur entourage mais elles sont abordées avec une bonne distance. Cette séance a vraiment vu des points de vue, des a priori changer.

Lorsque les habitants décident de nommer leur tour, ils demandent l'autorisation à ACTIS, le propriétaire des lieux, qui trouve immédiatement l'idée intéressante et qui est tenu au courant tout au long du processus. Arrive la fin de l'opération, ACTIS est interpellé par les habitants pour la réalisation d'une plaque d'entrée et pour l'inauguration. Les habitants invitent conjointement avec le bailleur les personnes concernées. A cette occasion, chaque habitant aurait pu individuellement faire ses revendications. Cela n'a pas été le cas. Les habitants se positionnent différemment et ACTIS n'est plus simplement le bailleur public chez qui on va râler mais bien un interlocuteur qui va leur permettre d'aller au bout de leur projet.

Au Grand Trou, le CCAS a souhaité réunir des professionnels et des habitants autour d'une réflexion sur un projet de structure concernant l'aide alimentaire. Nous constatons, après quelques mois, que le projet initial est mis de côté, que quelques habitants restent mobilisés dans la mesure

où ils ont saisi cet espace comme une possibilité de mener leurs propres projets, que l'implication des professionnels a changé. Ceux qui s'engagent aux cotés des habitants évoluent vraiment, d'autres ont davantage pris leurs distances et jugent la chose de loin.

A Champberton, même si nous n'avons pas connu de réunions publiques formelles depuis trois ans, nous avons eu l'occasion d'être témoins de plusieurs rencontres informelles entre les habitants et des élus, par exemple à l'occasion d'une première fête de quartier ou de permanences liées au GPV. Nous constatons que les habitants étaient souvent plus auditeurs qu'acteurs (avec entre autres les problèmes de compréhension liés aux mots techniques et à la barrière de la langue).

Les deux rencontres publiques avec le Pact 38 (juin 03) et la municipalité (novembre 03) préparées par les habitants avec une sélection de questions et le choix de porte-parole ont abouti à une meilleure compréhension mutuelle ouvrant le champ à une véritable concertation démocratique. La dernière réunion publique a été exemplaire de ce point de vue.

A Abry, du fait de l'isolement du quartier, les rencontres institutionnelles ne sont pas pléthore, hormis celles organisées par la SDH, principale institution du quartier (bailleur). Le collectif d'habitants, dans le cadre de ses objectifs, a invité l'élue de secteur, la SDH, la CLCV et le président de l'ancienne association des locataires à venir rencontrer les habitants pour présenter leur action; Ces rencontres ont abouti à une meilleure connaissance de leur fonctionnement par les participants. Il a fallu une période assez délicate d'observation mutuelle avant que les relations ne se dégèlent et que la méfiance ne tombe. Nous sentons maintenant davantage un désir réciproque de travailler ensemble.

CONCERNANT LES ANIMATEURS.

Nous pouvons tout d'abord remarquer un **changement dans le regard que nous portons sur les quartiers, sur leurs habitants et sur le travail fait par les partenaires dans ces quartiers.**

C'était le cas au **Grand Trou** lors de la fête de quartier. Une femme quasiment seule avait impulsé cette fête. Elle semblait toute désignée à nos yeux comme étant le leader du quartier. Le jour J, elle ne savait plus vraiment si elle avait envie de cette fête, si c'était une bonne idée. Le manque de participation des adultes et l'absence de personnes qui lui avaient promis de venir la confortaient dans sa désespérance. Nous avons découvert une nouvelle facette de cette personne en nous disant que ce n'est pas à l'animateur de désigner un leader mais que c'est la personne qui va émerger d'une dynamique d'habitants.

Plus nous sommes présents dans les quartiers, plus nous tentons de comprendre leur fonctionnement, les règles, les habitudes de leurs habitants. Rien n'est jamais acquis, nous ne pouvons pas dire que nous connaissons ces quartiers. Nous essayons de les comprendre. La vie dans ces quartiers évolue aussi assez rapidement.

Par exemple, lorsque nous avons décidé d'aller travailler à **Jouhaux**, les partenaires n'étaient pas nombreux. Le quartier était réputé comme difficile, tout le monde travaillait un peu dans son coin, sans de réelle concertation. L'initiative des assistantes sociales et de quelques habitants d'Abbaye Jouhaux d'organiser un « marché social », le projet d'élus et de techniciens de la ville d'organiser une concertation avec les habitants au pied des immeubles et pas seulement dans de grandes réunions publiques, témoigne de réels changements.

Nous mesurons combien certains évènements peuvent avoir un impact important sur l'ambiance dans les quartiers. Par exemple, la fermeture d'une MJC, la déclaration de guerre en Irak, un habitant qui fait du bruit toutes les nuits...

Le fait d'être présent depuis plus de deux ans dans un quartier nous permet parfois d'interpeller plus facilement les habitants sur d'éventuelles rumeurs, sur les évènements passés. Nous nous

intéressons à l'histoire de ces quartiers. Cette attitude est perçue positivement par les habitants.

Nous percevons aussi des changements au niveau de notre rôle d'animateur.

Nous ne pouvons pas réellement parler d'étapes puisque dans chacun des quatre quartiers, l'avancée ne se fait pas au même rythme, selon le contexte, la présence et l'action de partenaires associatifs ou institutionnels, la dimension du quartier, les événements...

Pendant les six premiers mois, l'équipe prenait ses marques. Nous avons cherché à rencontrer un maximum de personnes pour présenter la démarche de Cause Commune, pour nous laisser interpeller par nos interlocuteurs et aborder avec eux la question du choix de trois quartiers dans l'agglomération grenobloise.

A partir du mois de juin 2001, notre rôle a consisté à être très présents dans les quartiers. Nous nous sommes tenus dans la rue pour nous faire accueillir par les habitants, leur présenter notre démarche, notre envie de faire des projets avec eux pour améliorer leur vie de quartier. Ces six mois nous ont aussi permis d'aller nous présenter auprès des partenaires présents sur place.

Nous avons eu ensuite toute une période de transition, c'était le début des rencontres collectives dans certains quartiers, dans un autre, nous continuions à rencontrer les personnes dans la rue pour essayer de constituer un groupe, et dans le troisième, nous essayions de nous faire accepter par une association de quartier. Devant son refus, nous avons renoncé (au bout d'un an) à aller plus loin et nous avons recommencé une démarche sur deux nouveaux quartiers. Même si notre rôle d'animateurs a évolué dans le temps, les repères, eux, sont restés les mêmes :

- La démarche d'animation est restée la même que celle qui était décrite dans le premier rapport d'étape à savoir : des contacts individuels, la constitution de groupes, des projets d'habitants, des liens avec les partenaires, la recherche de leader par les groupes eux-mêmes, la mise en lien des différents groupes entre eux.
- Les options de départ que nous avons fixées et que nous avons revisitées il y a un an, ont été confirmées.
- Depuis le début de notre présence dans les quartiers, nous écrivons quotidiennement nos rencontres : qui a participé, le contenu de ces rencontres, les décisions prises, les petits changements...
- Après chaque rencontre collective (animée le plus souvent possible par deux animateurs), nous évaluons celle-ci.
- Tous les 6 mois, nous écrivons un rapport d'étape, ce qui nous permet de formaliser l'avancée de notre travail, de faire le travail d'analyse et de prise de recul vis à vis d'une démarche qui peut paraître laborieuse si on ne la lit pas dans la durée.

Ce qui bouge tout le temps, c'est notre « stratégie » quartier qui va nous permettre de mobiliser des habitants. Cette stratégie est propre à chacun des quartiers, elle peut être différente en fonction de l'animateur. Qu'est-ce qui va faire que les habitants vont venir participer à une rencontre de groupe ? Comment amener le groupe à faire ses propres choix ? Comment veiller à l'ouverture des groupes, à leur pérennisation dans le temps ?

Notre rôle et notre manière de travailler changent aussi en fonction des saisons :

L'hiver, le contact de rue est beaucoup plus difficile, les personnes ne sont pas disponibles, nous ne pouvons pas avoir de longues conversations en bas des immeubles, ni proposer de rencontres collectives à l'extérieur, sur un banc, autour d'une table. Le fait que la nuit tombe tôt nous oblige à modifier nos horaires.

L'été, les quartiers se vident toujours à peu près de la moitié de la population, beaucoup d'habitants repartent dans leur pays d'origine. Nous avons aussi une rupture au niveau de notre présence pour nos propres vacances. Nous parvenons à maintenir des contacts avec des personnes

que nous connaissons, nous soutenons des initiatives (sorties par exemple) qui permettent de consolider les liens.

C'est finalement au printemps et à l'automne que notre présence dans les quartiers est la plus riche : le contact de rue est agréable et les rencontres collectives s'organisent de fait plus facilement dans la mesure où les habitants vivent davantage dehors.

De fait, nous nous efforçons de garder une certaine continuité dans notre présence aux habitants, c'est ce qui donne des résultats au fil du temps : les personnes ont envie de se mobiliser.

A **Jouhaux**, l'opération « mon immeuble a un nom » avec les habitants de la tour N°7 a débuté au mois de septembre. Les habitants étaient prêts pour le deuxième tour de vote mi-décembre. Nous avons donc passé avec certains d'entre eux, une journée dans le hall de l'immeuble pour permettre au maximum de personnes de faire un choix. Même très bien équipés, nous avons eu très froid. Les habitants ont décidé d'inaugurer la plaque au printemps prochain.

L'énergie que nous laissons aujourd'hui n'est pas la même qu'il y a deux ans mais demeure un ingrédient indispensable pour la constitution de groupes.

A **Abry**, les animateurs ont réduit le nombre des rencontres dans la rue du fait de la multiplication des rencontres collectives à la villa Abry. En toute logique, il était à la charge des membres du collectif d'interpeller les autres habitants. Ce qui a aussi évolué, c'est le léger retrait des animateurs, laissant plus de marge de manœuvre et d'initiative aux habitants qui ont pris peu à peu en charge la préparation des rencontres entre le collectif et les institutions (affiches, rédaction de courriers, invitation bouche à oreille, préparation d'un ordre du jour...).

B. LES CHANGEMENTS OBSERVÉS PAR LES HABITANTS, LES PARTENAIRES ET LE SECOURS CATHOLIQUE LORS DE L'AUTO EVALUATION

Début octobre, dans le cadre de la démarche d'évaluation de Cause Commune, un certain nombre d'entretiens ont été conduits avec des groupes d'habitants, des partenaires professionnels de l'action sociale, de la Politique de la Ville, des élus municipaux, des militants et des responsables du Secours Catholique. Cette démarche a permis de recueillir un grand nombre d'opinions qui expriment, chacune à leur façon, des avis sur le travail mené par Cause Commune. Les voici, exprimées entre guillemets et réorganisées par thème.

1. PERTINENCE METHODOLOGIQUE

La démarche de l'équipe d'animation Cause Commune s'est fondée sur quelques **options de départ**. Il est intéressant de les entendre exprimées par divers interlocuteurs, en premier lieu des habitants du Grand Trou : « il faut prendre du temps. Il faut prendre du temps pour connaître et avoir confiance ». D'autres, de leur point de vue de travailleurs sociaux, reconnaissent à Cause Commune la chance de pouvoir : « Prendre le temps, se sortir de la pression du résultat », mettre à profit une certaine « liberté qui donne le temps de connaître les habitants ». Une élue de Grenoble souligne « l'originalité de la démarche : une approche « naturelle » de la population avec le choix d'un territoire restreint et sans proposition. Une manière de favoriser les liens ».

Ce que confirme aussi une directrice de centre social : il s'agit de : « partir des gens, se demander ce qu'on peut faire ensemble, c'est le contraire de l'assistantat ». Une élue le dit à sa manière : « avoir les mains vides pour faire prendre conscience aux gens de ce dont ils sont capables ». Ainsi, « le Secours Catholique donne un sens à son idéologie d'une société juste, même si ce n'est pas dans les habitudes du Secours Catholique d'être dans les quartiers » (des travailleurs sociaux). Ils mentionnent aussi leur « surprise de voir que Cause Commune n'a pas de local » et soulignent « l'intérêt du travail en binôme » souhaitant faire de même.

Un responsable municipal considère que ce ne sont pas « les habitants alibis mais les habitants au cœur de la démarche ». Si « Cause Commune aide les habitants à prendre pouvoir sur leur vie (Abry) », il faudra bien « s'interroger sur comment et quand partir du quartier (une élue) ».

Des habitants d'Abry expriment à leur manière **la méthode** de Cause Commune : « c'est une façon d'agir douce pour un résultat ferme ». Certains se souviennent de l'utilisation d'outils d'animation : « la méthode pour recueillir la parole des gens, les idées et voter pour choisir était bonne (Jouhaux) », « les fleurs pour se présenter : un geste ridicule ou un symbole plein de sens ? (Abry) ». Des partenaires ont apprécié « de nouvelles méthodes qui ont permis une meilleure animation de la soirée jeu » (Jouhaux) ainsi que « les rapports d'étape très intéressants qui circulent de main en main ».

Cause Commune est apprécié par des élus pour sa « rigueur professionnelle, sa capacité de relecture, d'analyse, alliée au militantisme ». « La méthode est bonne. Il y a possibilité de démultiplication s'il y a un accompagnement professionnel et financier ».

Ce professionnalisme se traduit dans ce **rôle de l'animateur** que le Groupe Témoin définit comme « guide, référent, soutien » qui « fait faire, plutôt que faire » et qui est un « médiateur entre les habitants et les institutions ». Les habitants disent de l'animateur qu'il « est quelqu'un qui nous écoute et nous met dans le droit chemin » ce qui est nuancé par le fait que « l'animatrice fédère, réunit ». L'animateur doit « encadrer, déclencher, il aide à organiser ce qu'on pense ». C'est une action d'accompagnement « un travail de fourmi qui demande de la constance » (Groupe Témoin).

Plusieurs élus insistent sur le rôle de « permettre aux habitants de certains quartiers de comprendre la chose publique, d'être acteurs dans leur cité », « d'être des relais pour rendre les habitants actifs sur leur environnement ». De même, ils ressentent une distance entre habitants et élus et souhaitent mieux « comprendre ces quartiers ». Il s'agit d'une demande de « médiation dans les deux sens : (Groupe Témoin) ».

Concernant les divers rôles de l'animateur des images contrastées nous sont renvoyées : « militants philosophiques » dit une élue ; « ils permettent aux habitants de se rendre compte que quelque chose est possible » dit une éducatrice ; « c'est simple mais il fallait le déclencheur. Si Cause Commune n'était pas venu, jamais on ne se serait mobilisé pour la tour » remarque une habitante de Jouhaux. A l'occasion de la rencontre du Groupe Témoin trois écueils ou risques ont été pointés :

- Image du donneur de leçon
- Etre instrumentalisé
- Agitateur qui suscite la révolution.

Finalement, l'action de Cause Commune sur le terrain n'est possible que parce que **le partenariat** se vit quotidiennement « dans un esprit de complémentarité » (plusieurs interlocuteurs le soulignent). Cette démarche « rejoint les aspirations et la dynamique d'autres professionnels (St Martin d'Hères, Jouhaux) » que l'on traduit par aller vers, faire avec. « Nous avons une même philosophie de travail ». D'ailleurs, « le Secours Catholique a arrêté l'assistantat avant les services sociaux (une éducatrice) ». « Il y avait une antériorité de collaboration avec le Secours Catholique

qui faisait un préalable de confiance (une élue) », d'autant plus « que Cause Commune n'est pas en contradiction avec le projet politique sur le quartier Champberton ».

A l'inverse plusieurs interlocuteurs remarquent l'intérêt d'une « indépendance vis à vis de la mairie » qui fait de Cause Commune « un interlocuteur qui donne des infos, interpelle ». Une élue, à propos de la prise de parole des habitants dit : « on s'attend à prendre des choses dans la figure, ça fait partie du jeu. On est aussi là pour ça. Ça permet d'avoir des interlocuteurs ». Un élu de Grenoble affirme : « ce que vous faites nous importe. Il faut creuser dans la durée, sur quelques endroits de la ville. Cette expérience vaut le coup, ne décrochez pas ». Un point particulier fait l'objet d'attente de la part de plusieurs interlocuteurs : « diffusez vos méthodes, formez des travailleurs sociaux » « on vous souhaite présents à la formation et l'accompagnement des chefs de projets (politique de la ville) ». « Vous avez une capacité d'animation qu'il faut mettre au service des institutions (militante associative) ».

2. CHANGEMENT DANS LES COMPORTEMENTS D'HABITANTS OPERES OU ESPERES

1. Les changements de comportement des habitants au sein des groupes :

Ces changements passent par :

- La prise de conscience des habitants qu'ils vont « devoir s'organiser », sinon ils n'auront rien.
- La prise de conscience que pour l'instant le groupe n'est pas fort, « ce n'est qu'un embryon ». Ils ne veulent pas qu'il avorte, il faut être vigilant et prendre du temps pour créer le groupe. (Rencontre Abry)
- Le souci de valoriser des petits services rendus par des habitants pour permettre aux personnes de reprendre confiance en elles. (Rencontre Jouhaux).
- Le besoin de communiquer, de se parler dans la rue, la prise en compte de la parole de chacun est importante. « On nous apprend la diplomatie, à se mordre un peu la langue, à se canaliser, à s'organiser ».
- La différence entre l'expression véhiculée sur leur quartier avant le début du groupe et maintenant est grande.
 - « Avant, on se pleurait, les uns sur les autres ».
 - « Il y a six mois on n'existait pas ».
 - « On n'avait rien, maintenant on a quelque chose qu'on est en train de créer ».

2. La présence de « Cause Commune » dans les quartiers permet de créer une dynamique collective, de se serrer les coudes.

- « On est rassuré de savoir qu'on a tous les mêmes problèmes ». (Rencontre Abry).
- « Même s'il n'y a qu'un petit noyau, il ne faut pas désespérer, il faut continuer à y croire.
- Il faut persévérer, ce n'est pas facile ». (Rencontre Grand Trou).
- « Il faut se réveiller ». (Rencontre Abry).
- « Cette dynamique collective semble s'appuyer sur la confiance. Les habitants se redressent, se prennent en main ». (un éducateur).
- « Il y a une flamme, un souffle de vie, un air nouveau, un fil conducteur à notre mobilisation ». (Rencontre Abry).
- « Le mur du silence au fil du temps devrait tomber ». (Rencontre Abry).

3. La présence de Cause Commune dans les quartiers peut parfois déranger :

- « Lorsque certains habitants croyaient avoir un pouvoir ».
- « Lorsqu'une certaine hiérarchie est installée avec des chefs de clan au pouvoir ».

4. Tout au long de ces deux ans de présence dans les quartiers, le regard des habitants et partenaires sur Cause Commune a changé :

- « La méfiance des jeunes vis à vis de nous (Cause Commune) était importante. Maintenant ils disent « c'est des gens bien ». (un éducateur).
- « D'autres quartiers sont plus tendus que le nôtre. Ailleurs, vous n'êtes pas présents. Pourquoi avoir choisi notre quartier ? » (Rencontre Grand Trou).
- Certains partenaires étaient sceptiques puisqu'on présentait le projet en disant : pas de local, pas de projet à la place des habitants et pas d'argent. La question était de savoir ce que Cause Commune allait pouvoir faire avec rien ? (Educateur).
- Les habitants sont surpris de voir avec quelle vitesse le travail avec les animateurs a avancé. (Rencontre Abry).
- Les habitants sont même amenés à interroger les animateurs de Cause Commune sur leur rôle : Qu'est-ce que vous, Cause Commune, vous nous apportez ? (Rencontre Champ Berton).
- « Le fait qu'en groupe, on se sente plus fort et de fait, on n'a plus peur d'envoyer un courrier d'invitation au bailleur social » (rencontre Abry).
- La prise de conscience que ce sont les habitants qui font un quartier : « Le quartier est bien par les gens ». « On va arriver à rendre notre quartier comme il devrait être ». (Rencontre Abry).

5. Certains partenaires voient CAUSE COMMUNE comme pouvant accompagner les habitants ou les groupes

- Pour qu'ils s'intéressent aux Conseils Consultatifs de secteur (Elu).
- « Tout ce qui est appris est mémorisé par les habitants. Le travail fait dans les groupes restera et pourra être transposé ailleurs. C'est pas perdu même si la population change » (Elue municipale).
- Pour qu'ils prennent les choses en main sachant que cela aura certainement comme conséquence le fait de réveiller des conflits de voisinage, des conflits interculturels, du racisme. (Responsable d'un Centre Social).

3. IMPACT DES ACTIONS COLLECTIVES D'HABITANTS

Elles s'appuient sur une vision générale que le Groupe Témoin a résumée ainsi : « ces actions collectives sont destinées à améliorer les conditions d'existence ». Au cours de divers entretiens, nos interlocuteurs ont pu constater des changements produits par ces actions « les gens relèvent la tête ». Mais les habitants eux-mêmes constatent que « des liens se créent » (Grand Trou), « on se donne une identité » (Jouhaux), « on prend conscience de nos droits » (Abry). Le Groupe Témoin précise que cela permet « de faire changer le regard des habitants sur les institutions » et de « sentir du défaitisme et de l'individualisme ».

Cependant il faut aussi se rendre à l'évidence : ces actions collectives comportent des limites concrètes « l'album photo a du mal à circuler entre nous, mais c'est bien d'en faire un (Grand Trou) », à Champ Berton l'organisation de deux fêtes, alors qu'il n'y en avait jamais eu auparavant dans le quartier, n'est même pas évoquée par les habitants lorsqu'on tente de se souvenir ensemble de ce qui s'est passé dans les deux dernières années. La sortie souhaitée par les habitants du Grand Trou n'était pas adaptée aux adolescents.

Finalement, le Groupe Témoin interroge l'écart « entre changement espéré et changement réel ». Sans doute faut-il vivre aussi cette tension. Une piste de réflexion est aussi lancée par une militante associative de quartier : « quel cadre de référence est le plus adapté pour le collectif : la rencontre informelle, l'association loi 1901...quelle structuration pour le groupe ? A Abry, des habitants répondent : « on n'existe pas encore, il faut avant se monter en association pour traiter des problèmes ».

En réalité, ce sont de petites réussites qui marquent les étapes d'une avancée. Beaucoup le reconnaissent à Jouhaux (habitants, travailleurs sociaux) « le nom donné par les locataires à leur immeuble a constitué un point de départ ». De même que « 70 participants à une soirée jeu à Jouhaux a été une première pour drainer des habitants ». Il n'y a sans doute pas de changement spectaculaire mais « un nouveau partenaire pour mener des actions collectives plus grandes ». Le Groupe Témoin l'affirme : « il faut aller de petits projets en petits projets : si les habitants ne voient pas de résultats ou changements concrets, ils ne se mobiliseront pas ». Il s'agit souvent d'actions prétextes avec un enjeu déclaré (fête, nom) et un enjeu réel (groupe, responsabilisation) ». Elles sont fondées sur « la prise de conscience de la force du groupe ».

Cette conscience est confirmée à plusieurs reprises. Les habitants de Champberton et d'Abry présentent comme un avantage d'agir en groupe « se battre ensemble permettra d'être efficace. Tant qu'on se battait individuellement, on n'a jamais rien gagné ». « Si les habitants se mettent ensemble, ils ont un pouvoir ». Cette construction d'une conscience de groupe passe par la parole « c'est une communication entre les personnes, une frustration puis une libération (habitants d'Abry) ». « Les gens deviennent capables de s'exprimer. La majorité silencieuse sort de l'ombre pour dénoncer (responsable de Centre social) ». Il faut « faire valoir notre parole, on finira par être entendu (Abry) ».

Si, comme le remarque le Groupe Témoin, cette expression consiste à se « créer une identité de groupe, à passer du négatif au positif », il est nécessaire que « les gens ne se sentent pas bousculés, agressés dans la prise de responsabilité. On leur laisse le temps de grandir » (travailleur social Jouhaux).

En définitif, une partie de l'objectif recherché est atteint quand des habitants peuvent dire comme à Abry « le projet, ce n'est pas celui des animateurs mais le nôtre ».

Il est clair que ces projets demandent une certaine visibilité, des résultats concrets. Ce sont les habitants qui en sont les premiers bénéficiaires et qui ont repéré que : « on ne paye plus le loyer dans une cave », « le quartier est plus propre », « les charges locatives ont été revues » (Champberton). « La sortie a été positive et commence à créer des liens », « avec Cause Commune c'est différent, on a vu les photos de ce que l'on a fait » (contrairement à d'autres fois où les habitants n'ont jamais de retour sur un reportage pour lequel ils avaient dû s'investir).

Les habitants s'organisent et prennent des responsabilités pour écrire un courrier et le distribuer en faisant du porte à porte (Abry). Des élus et associations témoignent à St Martin d'Hères : « l'action symbolique avec les empreintes de mains a laissé des traces ». Une éducatrice relève aussi « qu'une habitante de Jouhaux l'a invitée à l'inauguration de la plaque de son immeuble ». Le Groupe Témoin met l'accent sur le rôle « d'alerte des institutions » à travers ces actions d'habitants.

4. LES FORCES D'INERTIE

1) La vie des habitants

a) Le quotidien des individus

Dans les quatre quartiers où est menée l'action, les animateurs sont confrontés au quotidien des habitants. Un quotidien rythmé par le travail des gens, la recherche d'emploi, les pathologies liées à l'exclusion, au chômage, à la solitude qui font que les habitants se replient sur eux-mêmes, générant ainsi un comportement individualiste. Les habitants s'évertuent à trouver une solution à leurs problèmes personnels sans se soucier de la situation du voisin d'où la question du Groupe Témoin : « peut-on raisonnablement penser que les gens vont se mobiliser s'ils n'ont pas un intérêt individuel ? ».

A Jouhaux, la sacro-sainte heure du feuilleton télévisé témoigne du renferment des habitants où la télé, seule, offre des perspectives.

b) La non vision des habitants

Le Groupe Témoin estime que les habitants manquent de confiance pour entreprendre quoi que ce soit. Ils ne pensent pas avoir de réel pouvoir sur leur vie. Cette attitude entraîne de la lassitude, du découragement et du fatalisme. Le groupe estime aussi que les habitants pensent que le monde tourne indépendamment d'eux et l'absence de vision d'une solution réelle à leurs problèmes est souvent vérifiée.

Dans les quartiers, il n'y a pas ou plus de notion de groupe. Au manque de temps, à la difficulté de communiquer avec ses voisins ou à l'extérieur, s'ajoute l'absence d'intérêt commun identifié.

c) Les petits pouvoirs associatifs ou culturels

Les quartiers choisis par Cause Commune présentent tous la caractéristique d'avoir des ethnies différentes fortement représentées ; l'héritage culturel ne peut que s'en porter mieux si ce n'est que, parfois, elles ont tendance à se replier sur elles-mêmes pour créer des petits clans, des petits pouvoirs associatifs ou culturels qui ne vont pas dans le sens de la collectivité, comme nous le dit un responsable de service de la mairie de Saint Martin d'Hères. Ces tendances peuvent dériver vers le prosélytisme religieux ou l'autarcie communautaire.

Pour le Groupe Témoin, outre les antagonismes, les conflits que peut engendrer la présence de fortes communautés dans un quartier, il y a aussi les problèmes de la barrière de la langue, de l'illettrisme et de l'intégration des femmes.

d) La réputation du quartier

A Champ Berton comme au Grand Trou, la réputation du quartier sclérose la participation des habitants. Le fait d'être montré du doigt par l'extérieur isole les habitants, les uns rejetant la faute sur les autres à propos de la situation du quartier.

2) Les institutions

Comme nous le souligne une travailleuse sociale, l'étiquette Secours Catholique peut soulever des réflexes archaïques liés à la religion, à la crainte du prosélytisme et freiner les habitants et les institutions.

La notion de territoire est aussi force d'inertie lorsque une institution défend son « domaine » et ses « pauvres » et refuse toute présence étrangère (l'expérience Jean Macé nous le confirme). Dès lors, les habitants entrent dans une logique de dépendance, ils donnent de leur temps, de leur personne sans forcément avoir de retour.

Pour une directrice de centre social, l'action Cause Commune ne peut se faire sans des partenaires institutionnels.

3) Le temps

Des travailleuses sociales disent qu'il faut du temps pour gagner la confiance des habitants et aboutir à des projets concrets. Pour la mairie de Saint Martin d'Hères, rendre les gens acteurs n'est jamais fini. Les habitants manquent de temps disponible, absorbés par des problèmes ou imprévus quotidiens. Ils manquent de perspectives, de vision du futur, de possibilité de faire des projets. Le temps, c'est aussi la gestion de la fréquence des rencontres, le rythme d'avancée du groupe avec le risque que l'enthousiasme de la première année ne retombe ensuite (Groupe Témoin).

Il faut du temps. C'est comme si Cause Commune apprenait aux habitants à monter des escaliers, marche par marche, dit une élue de secteur. Cette dernière souligne aussi la charge financière de trois salaires d'animateurs comme limite à l'action.

4) Cause Commune

Au départ de l'action, une directrice de centre social s'est interrogée sur la lisibilité de l'action pour les habitants, les partenaires, les élus...

Elle s'était inquiétée sur le côté « donneurs de leçons » des animateurs en matière de travail social qui donnerait tort à d'autres pratiques.

5) L'essaimage

Une élue de secteur s'interroge sur la pertinence de l'action dans un grand ensemble où la vie associative serait déjà très développée.



C. LES CHANGEMENTS OBSERVÉS PAR UN EVALUATEUR EXTERNE (le CIEDEL)

L'évaluation menée par le CIEDEL, courant novembre 2003, a donné lieu à un rapport provisoire dont nous avons extrait un chapitre intitulé « Analyse et Questionnements »

L'évaluation a porté sur les trois plus anciennes expériences de travail dans les quartiers, soutenues par le Secours Catholique : deux en région parisienne, Fleury-Mérogis et les Mureaux et les quatre quartiers de Grenoble et l'agglomération.

“ ANALYSE ET QUESTIONNEMENTS

Les produits obtenus aujourd'hui par les trois expériences étudiées sont variables mais significatifs.

Il est cependant légitime d'analyser ces résultats en regard des moyens engagés (animateurs salariés...), en d'autres termes de raisonner en terme d'efficience. Ce critère est cependant difficile à mobiliser aujourd'hui et cela pour trois raisons principales :

- au bout des trois ans, les choses sont apparemment en train de s'accélérer. L'investissement de départ lié à la mise en place des dispositifs et à la mise en confiance des habitants est tout juste terminé. C'est donc dans la durée qu'il faudra reconsidérer ce critère.
- il est nécessaire de raisonner le poids de l'investissement également en terme d'impacts sur les autres activités du Secours Catholique et sur les autres acteurs et dispositifs dans les quartiers, ce que nous évoquerons dans les chapitres suivants.
- ce critère est relatif : d'autres formes d'intervention auraient-elles permis d'obtenir les mêmes résultats à moindre coût ? En dehors de l'implication de bénévoles (que nous traiterons plus loin), aucun des acteurs rencontrés ne voit d'alternative à ce travail de grande proximité pour remettre en mouvement les habitants des quartiers populaires. Cela interroge sur la pertinence de ce critère, la question devenant : choisit-on d'investir dans une animation de proximité ou d'abandonner ces quartiers aux évolutions actuelles ?

La majorité des acteurs des quartiers rencontrée pense aujourd'hui que ce type d'approche est pertinent en regard des difficultés rencontrées par les dispositifs institutionnels à impliquer les habitants des zones urbaines sensibles. Cette démarche « aller vers » dans une position d'écoute et d'appui aux initiatives des habitants est, pour eux, élus, techniciens des dispositifs institutionnels, travailleurs sociaux ou chercheurs en sciences sociales, une voie à explorer particulièrement intéressante pour répondre aux évolutions du contexte présentées brièvement plus haut. D'autres initiatives, y compris liées à des dispositifs institutionnels (adultes-relais...), vont dans le même sens.

« Ce type de travail « hors les murs » doit revenir en puissance dans l'action sociale »

Ces expériences sont d'autre part une lecture cohérente des axes définis par le Secours Catholique (même si l'axe 3 est objet de débats et d'interprétations) : promouvoir la place et la parole des pauvres, agir pour la transformation sociale et la justice, vivre, par l'action et la parole des pauvres, la mission reçue en Eglise.

« Les Axes sont vécus de manière beaucoup plus militante au sein de l'expérience « quartier » avec une stratégie construite » (animatrice de groupes locaux)

Sans re-détailler les dix critères définis lors des rencontres de Lourdes de mars 2003 et présentés au chapitre 2.2, il est aisé de constater qu'ils définissent bien les modalités d'intervention des expériences étudiées.

Bien qu'ayant fait des choix de dispositifs et de méthode légèrement différents, les trois expériences sont cohérentes entre elles dans leurs approches « aller vers » sans être porteur de propositions.

Compte tenu de l'évolution des formes d'engagement présentée plus haut, il est légitime de se questionner sur la pérennisation des dynamiques collectives liées aux expériences « quartiers ». Des engagements associatifs de plus en plus contractuels et temporaires justifieront-ils des accompagnements dans la durée de dynamiques collectives devenues très labiles ?

Deux ébauches de réponse peuvent aujourd'hui être faites à cette question très sensible de la pérennité :

- elle sera assurée par les capacités individuelles de s'engager dans des actions collectives en dehors d'associations stables. Cela pose deux questions, une d'évaluation : quels moyens se donne-t-on à l'avenir pour vérifier que des individus poursuivent leur engagement sous diverses formes collectives ?, et l'autre de méthode : comment appuyer ces dynamiques qui

- ne se pérennisent pas sous des formes associatives stables ?
- elle passe en grande partie par l'articulation avec les dispositifs institutionnels au double sens de la capacité des habitants à créer des relations avec les institutions qui les obligent à être plus performantes et à appliquer le droit, d'une part, et des coopérations entre les expériences « quartier » et les dispositifs institutionnels, d'autre part.
« *S'il n'y a pas de relais avec l'institutionnel, ces démarches mourront d'épuisement* ».

Les différences observées dans les trois expériences posent des questions méthodologiques :

L'existence d'un lieu spécifique (Fleury, Les Mureaux) semble favoriser la relation avec les jeunes et les jeunes adultes. L'absence (en dehors de la rue) d'espaces d'accueil aux horaires et aux règles de fonctionnement suffisamment souples où ils peuvent se retrouver en dehors de toute participation à une activité, fait que les jeunes investissent ces lieux simplement pour se retrouver et échanger. Les adultes ne semblent eux investir un lieu que par rapport à un projet, les lieux de convivialité étant ailleurs.

Certaines actions sont particulièrement fédératrices, c'est, par exemple, le cas des recours auprès des bailleurs (Grenoble Champberton et Abry). Si la démarche est claire, faire émerger et accompagner les idées de projet des habitants, les animateurs n'en jouent pas moins un rôle de relais, d'amplification de projets émanant d'individus pour qu'ils deviennent des démarches collectives. A l'avenir, en s'appuyant sur l'expérience passée, il semble logique d'être « *plus à l'écoute* » de certaines idées que l'on sait :

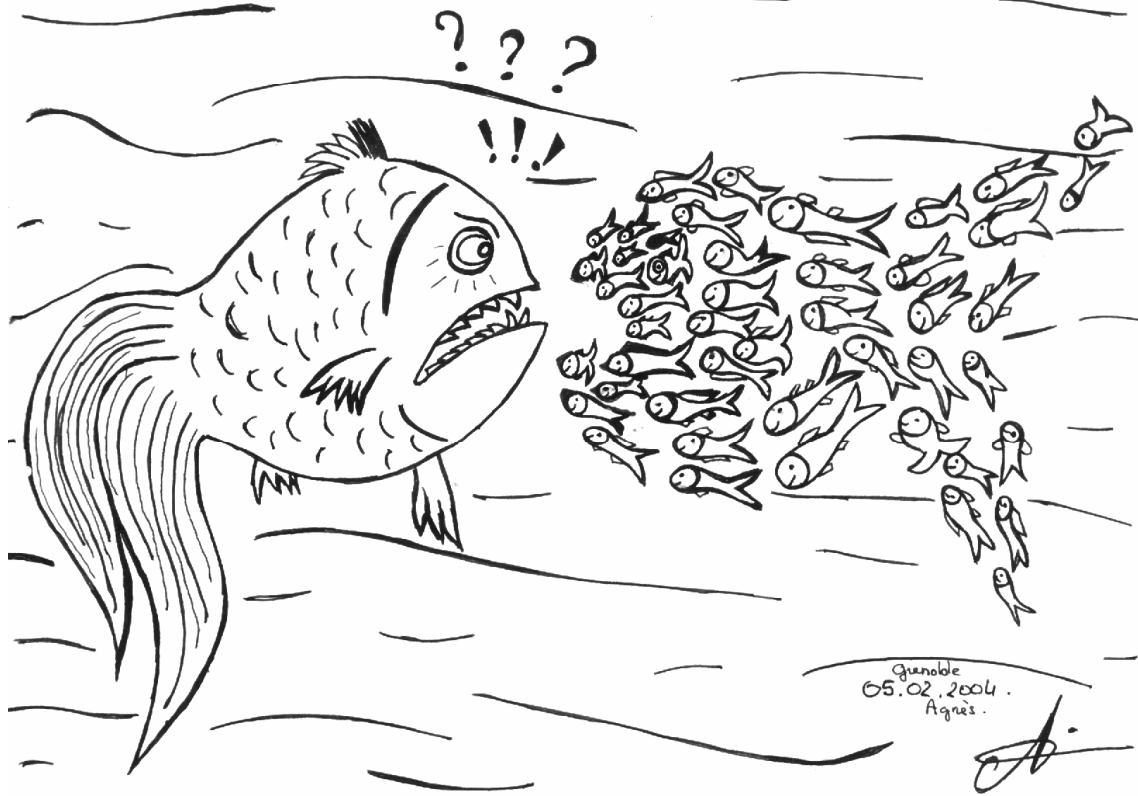
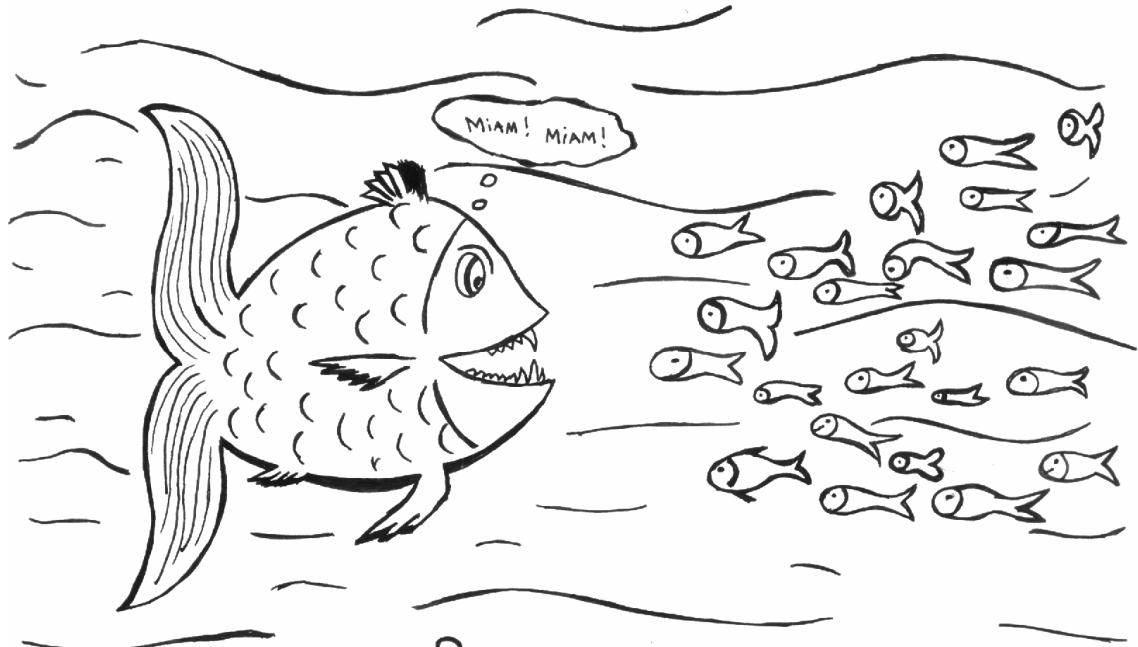
- o particulièrement mobilisatrices
- o faisables par le public concerné
- o d'intérêt général plutôt qu'individuel (ce qui ne recoupe que partiellement le premier critère)

On peut observer dans les expériences étudiées des modes d'animation différents, des attitudes plus ou moins incitatives. Ces différences tiennent pour beaucoup aux personnalités des animateurs et aux contextes : on n'accompagne pas de la même façon un collectif d'habitants et le projet d'une association déjà aguerrie. Ces différences sont inévitables et a priori saines : la démarche doit rester suffisamment souple et adaptable dans la mesure où sont respectés les principes de base de pas concevoir et faire « à la place de... ».

A travers les expériences « quartier », un savoir-faire important a été accumulé. Il serait important de le formaliser et de le capitaliser comme cela a été fait à Cause Commune pour les outils d'animation. ”



L'union fait la force



Quaroble
05.02.2004.
Agnès.